

# LA PASSION

**Méditations pour le Carême**

Enrichi d'une méditation pour  
La fête de Saint Joseph  
Et la fête de l'Annonciation

par

le vénérable père

**LOUIS DU PONT**

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Editions saint-remi

– 2018 –

DU MÊME AUTEUR AUX ESR :

MEDITATIONS SUR LES MYSTERES DE NOTRE SAINTE FOI AVEC LA PRATIQUE  
DE L'ORAISON MENTALE, 6 VOL., 140 €

DU TRÉSOR CACHÉ DANS LES MALADIES ET LES AFFLICTIONS, 228 p., 17 €

ABRÉGÉ DES MEDITATIONS DU PÈRE LOUIS DU PONT, SUIVI D'UNE RETRAITE  
DE HUIT JOURS, PAR LE PÈRE FRIZON, 4 VOL., 88 €



Éditions Saint-Remi  
BP 80 – 33410 CADILLAC  
05 56 76 73 38  
[www.saint-remi.fr](http://www.saint-remi.fr)

**MERCREDI DES CENDRES**  
**MÉDITATIONS SUR LES FINS DERNIÈRES DE**  
**L'HOMME, PROPRES À NOUS INSPIRER**  
**L'HORREUR DU PÉCHÉ.**

Les fins dernières de l'homme sont la mort, la sépulture, le jugement particulier, le jugement universel, l'enfer, le purgatoire, la gloire du ciel.

La méditation de ces divers sujets est très efficace pour nous faire détester le péché et prendre la ferme résolution de ne plus le commettre. Aussi l'Esprit-Saint nous donne-t-il cet avertissement par la bouche du Sage : *Dans toutes vos actions souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais* (Eccli., XVI, 40). Dans la même pensée, Moïse disait à son peuple : *Plût à Dieu que tous eussent le don de sagesse et le don d'intelligence, et qu'ils prévissent ce qui doit leur arriver* (Deut., XXXII, 29). Il voulait dire que la marque la plus certaine d'une sagesse consommée est de bien considérer ce qui doit nous arriver à la fin de cette vie, et de nous préparer avec tout le soin possible.

L'expérience nous apprend que la méditation de la mort, en particulier, est très utile en quelque voie que l'on marche purgative, illuminative, ou unitive. Tous les hommes devraient donc y revenir fréquemment, sans toutefois se proposer le même but. Les commençants auront en vue de se purifier de leurs péchés, de peur que la mort ne les surprenne avant qu'ils soient préparés à la recevoir. Ceux qui sont plus avancés s'exciteront à faire de rapides progrès dans la vertu, se rappelant que le temps de mériter est fort court, et que la mort n'est pas éloignée. Enfin, les parfaits se proposeront de concevoir un souverain mépris pour toutes les créatures, et un ardent désir de s'unir au Créateur par le lien d'une excellente charité.

Nous présenterons ici des considérations propres à toutes ces sortes de personnes, mais principalement à celles qui suivent la voie purgative, dont nous nous occupons en ce moment.

## PARTIE I - MÉDITATION VII

### DES PROPRIÉTÉS DE LA MORT.

Nous considérerons, dans cette Méditation quelques-unes des propriétés de la mort, ainsi que les avantages que Dieu veut que nous en retirions pour notre profit spirituel. Nous les réduirons à trois principales.

#### § 1. CERTITUDE DE LA MORT

La première propriété de la mort, c'est qu'elle est très certaine, et que nul ne peut l'éviter quand l'heure que Dieu a marquée pour sa venue est arrivée (Heb., IX, 27). Je ferai sur cette vérité deux réflexions.

*Premièrement.* Dieu a réglé de toute éternité le nombre de nos années ; Il a fixé le mois, le jour, l'heure de notre mort, *sans qu'il soit possible*, comme dit Job, *de passer les bornes prescrites* (Ps., XXXVIII, 6 ; Job, XIV, 5). Non, il n'est ni prince, ni monarque qui puisse, pour soi ou pour un autre, ajouter un seul moment à ceux que Dieu a déterminés. Comme je suis entré dans le monde le jour que Dieu a voulu, et non pas plus tôt ; de même j'en sortirai le jour que Dieu voudra, et non pas plus tard. Le Seigneur veut me faire comprendre par-là que chacun des jours de ma vie est un don gratuit ; que tous ceux que je compte déjà, c'est gratuitement qu'ils m'ont été accordés, puisqu'il pouvait me fixer des jours moins nombreux, comme Il a fait pour d'autres, qui sont morts dès le sein de leur mère ou dans leur enfance. Puis donc que ma vie dépend tellement de Dieu, il est juste que je la dépense tout entière au service de Celui qui me l'a donnée, et que je regarde comme une souveraine ingratitude d'employer un moment à L'offenser.

*Secondement.* Dieu, dans les desseins de Sa suprême Providence, prolonge ou abrège le nombre des jours que certains hommes pourraient vivre, eu égard à leur complexion naturelle. Aux uns il rend la santé, lorsqu'ils attendent la mort ; soit qu'ils Lui demandent cette grâce eux-mêmes, ou que d'autres la Lui demandent pour eux. C'est ainsi qu'il accorda *quinze années de vie*, au roi Ézéchias, qui l'avait prié avec larmes (4 Rois, XX, 5-6). Et non seule-

ment Il rend la santé aux malades, mais la vie même aux morts. Il en est d'autres dont Il abrège la vie pour l'une de ces deux fins : ou pour leur salut, les retirant de ce monde, comme le Sage nous l'apprend, *avant que la malice obscurcisse leur jugement et que l'illusion séduise leur âme* (Sag., IV, 2) ; ou en punition de leurs péchés, ne permettant pas qu'ils vivent plus longtemps, de peur qu'une vie plus longue ne leur fournisse le moyen de multiplier leurs crimes.

C'est ce qui fait dire à David : *Les hommes de sang, c'est-à-dire, les hommes méchants et cruels, n'atteindront pas la moitié de leurs jours* (Ps., LIV, 24). Parfois même, Dieu abrège la vie pour punir des fautes qui paraissent légères, comme il arriva à ce prophète qui, trompé par un autre, mangea en un lieu où le Seigneur lui avait ordonné *de ne point boire d'eau et de ne point manger de pain* (3 Rois, XIII, 17).

Pour toutes ces raisons, je prendrai la ferme résolution de si bien employer tous les jours de ma vie, que Dieu ne les abrège pas pour mes péchés, et je dirai avec David :

*Seigneur, ne me rappelez pas au milieu de mes jours par une mort prématurée ; souvenez-vous que vos années sont éternelles ; et daignez épargner les miennes, qui sont en si petit nombre* (Ps.; CI, 25).

## § 2. INCERTITUDE DES CIRCONSTANCES DE LA MORT

La seconde propriété de la mort, c'est que personne ne sait le jour, le lieu, la manière dont il mourra, et que cette connaissance est réservée à Dieu seul.

*Premièrement.* Je considérerai donc que nous ne pouvons connaître ni le jour, ni l'heure, ni le lieu, ni les circonstances de notre mort. Comment mourrons-nous? Sera-ce de mort naturelle, ou de maladie ? Dans ce dernier cas, quelle sera cette maladie ? Sera-ce de mort violente ? Périrons-nous par le feu, par l'eau, de la main des hommes, déchirés par un animal féroce, atteints par la foudre ou par une tuile qui se détachera d'un toit ?

Nous ne savons qu'une seule chose, c'est que la mort, quelle qu'en soit la cause, viendra tout à coup, *lorsque nous y penserons le*

*moins, ainsi qu'un voleur qui entre par force dans une maison pendant la nuit, et emporte tout ce qu'il y trouve* (Luc, XIII, 39-40). C'est de la sorte que le Fils de l'homme viendra forcer la demeure de notre corps, et qu'Il en retirera notre âme pour la juger.

*Secondement.* Je considérerai que Dieu, en nous laissant ainsi dans l'incertitude, a voulu nous obliger à veiller sans cesse, à redouter cette heure, à nous y préparer, à faire pénitence de nos péchés de peur que la mort ne nous surprenne, à nous hâter de mériter et de travailler avant que la lumière s'éteigne, de sorte que, si le flambeau vient à s'éteindre soudainement, nous ne nous trouvions pas dans les ténèbres ( Eccl., IX, 10 ; Jean, XII, 35). C'est ce que notre Seigneur JÉSUS-CHRIST nous recommande dans plusieurs paraboles, qu'Il termine par cette conclusion : *Veillez, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure. Soyez prêts, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas* (Matth., XXV, 13 ; Luc, XII, 40).

Pour m'exhorter à la vigilance, je me tiendrai à moi-même ce langage : *Ceins tes reins* par la mortification de tes vices et de tes passions ; *prends en main le flambeau allumé* des vertus et des bonnes œuvres (Luc, XII, 35) ; veille en tout temps dans l'attente de la venue de JÉSUS-CHRIST, parce qu'Il viendra quand tu y songeras le moins ; parce que l'heure que tu auras le plus négligée, sera peut-être celle qu'Il a choisie, et que, si tu n'es pas préparé à Le recevoir, tu te trouveras dans une étrange confusion.

*Troisièmement.* Je considérerai que les morts subites et imprévues qui arrivent chaque jour, sont des avertissements que Dieu nous donne, afin que nous ne cessions pas de craindre et de nous préparer ; car la mort qui atteint un autre homme, peut m'atteindre de même. C'est pourquoi, lorsque j'apprends que quelqu'un est mort d'un coup d'épée ; qu'un autre a péri de la main d'un ennemi ; qu'un troisième, après s'être couché en bonne santé, s'est endormi du dernier sommeil ; j'ai lieu de m'effrayer et de réfléchir parce qu'il est possible que je finisse de la même manière. Je dois songer particulièrement que tout péché mortel me rend digne d'un pareil châtement si je ne fais pénitence.

C'est l'avertissement que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST donna à l'occasion de deux accidents qui arrivèrent de son temps. Certains Galiléens avaient été massacrés par l'ordre de Pilate et dix-huit personnes avaient été écrasées par la chute de la tour de Siloé. *Pensez-vous, dit Notre-Seigneur, que ces hommes aient été les plus grands pécheurs de Galilée ou de Jérusalem? Ne le croyez pas; mais sachez que, si vous ne faites pénitence, vous périrez tous aussi bien qu'eux* (Luc, XIII, 1-5). Ce qui revient à dire : Lorsque vous verrez des personnes mourir subitement, ou des suites de fâcheux accidents, gardez-vous d'une vaine sécurité, et ne prétendez pas que la justice divine les a ainsi frappés parce qu'ils étaient de grands pécheurs ; car je vous dis en vérité que tout pécheur, fût-il moins coupable que ceux qui ont péri, est digne d'un pareil châtiment, et que tôt ou tard il mourra comme eux, s'il ne fait pénitence.

Mais puisqu'il en est ainsi, et qu'il n'y a pas lieu d'en douter, comment ne tremblerais-je pas de demeurer une heure seulement en péché mortel, de quelque nature que soit ce péché ? Qui peut me répondre que Dieu ne me punira pas comme je l'ai si justement mérité ? En vertu de quel privilège me croirais-je à l'abri de la menace générale que JÉSUS-CHRIST lance contre tous les pécheurs ? Pécheur aveugle que je suis, *n'aurai je point pitié de mon âme*, et ne m'efforcerais-je point d'apaiser le Seigneur par la pénitence, avant que la mort me surprenne ? (Eccl., XXX, 24)

### § 3. ON NE MEURT QU'UNE FOIS.

La troisième propriété de la mort, c'est qu'elle ne vient qu'une seule fois, selon cette parole de l'apôtre saint Paul: *Il est arrêté que tous les hommes meurent une fois* (Hebr., IX, 27). D'où je dois tirer une double conclusion.

Les maux qu'entraîne à sa suite la mort en état de péché mortel sont terriblement à craindre parce qu'ils sont à jamais irréparables. Les biens que procure la mort en état de grâce sont souverainement à désirer, parce que rien ne pourra nous les ravir. *Si l'arbre tombe au Midi ou au Septentrion, dit l'Ecclésiaste, de quelque côté qu'il tombe, il restera* (XI, 3). Si l'homme, figuré par l'arbre, après

s'être obstiné dans le mal, tombe du côté du Septentrion, c'est-à-dire de l'enfer, il n'y a plus pour lui d'espérance de rentrer en grâce auprès de son juge, ni de sortir du malheureux état dans lequel il s'est plongé. S'il tombe vers le Midi, c'est-à-dire du côté du ciel, à cause de sa persévérance dans la grâce, il n'a plus de chute à craindre, et rien n'est capable de le priver de bonheur.

Cette considération et les précédentes me feront comprendre, d'une part, quel est mon aveuglement et je m'étonnerai en moi-même de ce qu'étant convaincu de ces vérités par la foi, je ne laisse pas de vivre dans une extrême négligence de mon salut, et dans un oubli prodigieux de ce qui m'est uniquement nécessaire. D'une autre part, ces mêmes vérités m'exciteront à faire pénitence au plus tôt, à réformer ma vie, à la rendre fervente, et à supplier humblement le Seigneur de couper l'arbre en tel temps, tel lieu, telle circonstance, qu'il ne tombe pas du côté de l'enfer, mais du côté du ciel.

J'examinerai aussi selon le conseil de saint Bernard, de quel côté l'arbre tomberait si Dieu le coupait en ce moment (Sermon, LXXXV, *De diversis*) ; et afin que sa chute soit heureuse, je tâcherai de l'incliner du côté favorable, en faisant de dignes fruits de pénitence. Ainsi pourrai-je espérer que cet arbre béni du ciel, lorsqu'il aura été coupé ici-bas, sera pour jamais transplanté dans la gloire.

Nota. On trouvera dans la douzième Méditation les erreurs pratiques dans lesquelles tombent beaucoup de personnes, au sujet des trois vérités dont nous venons de parler.



## PARTIE I - MÉDITATION VIII

DES PEINES ET DES ANGOISSES DE L'HOMME AUX  
APPROCHES DE LA MORT.

Trois sortes de causes ou d'objets, le passé, le présent et l'avenir, peuvent se réunir pour exciter dans notre âme des craintes et des inquiétudes à nos derniers moments. Afin de sentir plus vivement ce que j'éprouverai alors, je me figurerai que cette heure redoutable est venue pour moi ; que déjà je suis sur mon lit de douleur, abandonné des médecins, et sur le point de rendre l'esprit. Il ne me sera pas bien difficile de faire cette supposition, car tandis que je lis et que je médite ce sujet, il est possible qu'il ne me reste plus effectivement qu'un seul jour à vivre. Or, puisqu'un jour doit être le dernier de ma vie, rien ne m'empêche de m'imaginer que c'est le jour où je suis.

## § 1. LE SOUVENIR DU PASSÉ.

Je considérerai, en premier lieu, ce que le souvenir des choses passées me causera de peine et d'affliction ; et pour cela, je passerai en revue les principales.

*Premièrement.* Je ressentirai alors un chagrin cuisant à la pensée de toutes mes iniquités passées : de mon esprit d'indépendance, de mes sensualités, de mes vengeances, de mon ambition, de mes injustes convoitises. Il faut ajouter : de ma tiédeur dans le service de Dieu, de mes négligences, de mes omissions et de bien d'autres fautes que je n'aurai point assez pleurées, et qui n'auront pas été suivies d'amendement.

Je m'imaginerai donc que tous mes péchés réunis ensemble m'attaqueront de toutes parts, ou comme une armée de taureaux, de lions, de tigres, qui me déchireront le cœur ; ou comme autant de vers hideux qui me rongeront la conscience, sans que ni les richesses, ni les plaisirs dont j'aurai joui puissent adoucir mes tourments (Ps. XXI, 13-17). Quand le plaisir de la faute a passé, il ne reste plus que l'aiguillon de la peine ; quand j'aurai bu le vin des délices sensuelles, je serai forcé d'épuiser la coupe jusqu'à la lie. Ce sera l'accomplissement des paroles de David : *Les douleurs*

*de la mort m'ont environné et les torrents de l'iniquité m'ont rempli d'épouvante ; les douleurs du tombeau m'ont investi ; les rets de la mort m'ont enveloppé* (Ps., XVII, 56).

Douleurs amères ! torrents impétueux ! filets difficiles à rompre ! Je ne pourrai m'en délivrer par mes seules forces ; à peine saurai-je en tirer quelque profit, parce que l'amertume de ces douleurs me portera à la défiance ; que la violence de ces torrents me troublera le jugement ; et que ces filets m'embarrasseront de telle sorte, que je ne songerai pas à implorer le pardon de mes péchés : tandis que le démon se servira de ce trouble pour empêcher ma conversion, et me faire mourir dans l'impénitence.

- O mon âme, pleure et confesse tous tes péchés pendant que tu es en santé, de peur qu'ils ne soient pour toi un sujet de trouble et de désespoir à l'heure de la mort. *Ne dis pas : J'ai péché et il ne m'en est arrivé aucun mal ; la joie passera vite, et la tristesse surviendra tout à coup. Ne sois pas non plus exempte de toute crainte à l'égard des péchés que tu regardes comme pardonnés* (Eccl., V, 4-5), de crainte qu'ils ne te reviennent à l'esprit au moment de la mort, si tu les as mal pleurés pendant ta vie.

Telles sont, selon l'Écclésiastique, les conclusions que je dois tirer de cette considération, avec la ferme volonté de les mettre aussitôt en pratique.

*Secondement.* Je considérerai que ce ne sera pas seulement le souvenir de mes péchés qui me tourmentera à la mort ; je ne regretterai pas moins vivement, d'avoir perdu le temps précieux que j'aurai dû employer à l'affaire si importante de mon salut, laissant passer mille occasions favorables que Dieu m'offrait pour y travailler. Oh ! que je souhaiterai alors d'avoir un de ces jours que je ménage si peu maintenant, que je perds au jeu, que je donne au sommeil et à des conversations vaines ; et ce jour ne me sera pas accordé !

Je m'affligerai encore de n'avoir pas fréquenté les sacrements, d'avoir omis l'exercice de l'oraison, de n'avoir pas correspondu aux inspirations divines ; d'avoir négligé d'entendre la parole de

Dieu, de pratiquer des œuvres de pénitence, de gagner par des aumônes l'amitié des pauvres qui m'auraient reçu dans les demeures éternelles ; enfin je me reprocherai de n'avoir pas eu de dévotion envers les saints qui, dans ce moment suprême, pourraient me servir d'intercesseurs et d'avocats auprès de mon juge. Dans cette extrémité, je formerai des résolutions de faire ce que je n'aurai pas fait lorsque j'en avais le pouvoir et je désirerai de vivre pour les accomplir.

Mais ces vellétés tardives pourront bien être aussi inutiles que celles d'Antiochus. Ce prince impie, ce cruel persécuteur des juifs, se sentant mourir, offrait des vœux et prières à Dieu, *de qui il ne devait espérer*, dit l'Écriture, *aucune miséricorde* (2 Machb., IX, 13). Ce n'est pas que le Seigneur eût oublié Ses miséricordes, mais c'est que ce pêcheur endurci n'avait pas les dispositions nécessaires pour en éprouver les effets. Ses protestations et ses promesses naissaient d'une crainte purement servile ; il simulait le repentir pour obtenir la santé, comme s'il eût pu tromper Dieu ainsi qu'il avait trompé les hommes.

Je conclurai de cette considération qu'à l'heure de la mort toute illusion se dissipera. Oh ! Que je jugerai des choses autrement que je n'en ai jugé jusqu'ici ! Ce que je prends maintenant pour une véritable sagesse ne paraîtra plus à mes yeux, comme dit le Sage, qu'une folie, et ce que j'estime une folie me paraîtra une véritable sagesse (Eccl., I, 2). Je me proposerai donc, si je suis sage, de faire ce que je voudrais alors avoir fait, et de le faire au plus tôt, parce qu'il est ordinaire que celui qui vit bien, meurt de même, tandis que celui qui vit mal, meurt rarement en bon état.

Je formerai donc, d'une manière toute particulière la résolution de ne perdre aucun instant, de ne laisser échapper aucune occasion de travailler à mon salut, suivant cette parole de l'Écclésiastique : *Ne soyez point prodigue d'une journée que vous pouvez bien employer ; ne laissez échapper aucune parcelle d'un don si précieux, mais faites-le servir tout entier à la gloire de Celui qui est l'auteur de tout bien* (Eccl., XIV, 14).

## § 2. LA VUE DU PRÉSENT.

Je considérerai, en second lieu, la tristesse amère que me causera la nécessité de quitter les biens de la terre, surtout dans le cas où je les posséderais injustement, ou bien avec une affection désordonnée. Il me faudra renoncer alors, quoi qu'il m'en coûte, à trois sortes de biens.

*Premièrement.* Je me verrai forcé de quitter les richesses, les dignités, les emplois, les plaisirs, tous les avantages de la fortune. Je ne pourrai rien emporter avec moi, et plus les biens que je posséderai seront considérables, plus il me sera pénible de m'en séparer. *La mort*, dit l'Écclésiastique, *est amère à l'homme. qui mène une vie tranquille au sein de l'abondance* (Eccl., XLI, 1), parce qu'il est impossible qu'il ne souhaite pas de vivre longtemps, afin de prolonger son bonheur.

Les péchés qu'il aura commis, soit pour acquérir ces biens, soit par l'abus qu'il en aura fait, augmenteront l'amertume dont son âme est abreuvée : la justice divine permettant que les instruments de ses plaisirs coupables pendant la vie, deviennent à la mort les instruments de son supplice. Alors s'accomplit en la personne du pécheur ce qui est écrit au Livre de Job : *Le pain qu'il savourait se convertira dans son estomac en fiel d'aspic ; il vomira les richesses qu'il aura dévorées ; Dieu les arrachera du fond de ses entrailles ; la tête de l'aspic lui sucera le sang, et la langue de la vipère le tuera* (Job, XX, 14-16). Ce qui veut dire : ses délices se convertiront en fiel, ses richesses lui feront bondir le cœur ; mais il n'aura le courage ni d'en disposer ni d'y renoncer tout à fait, jusqu'à ce que la mort les lui enlève par la force ; et alors les serpents et les vipères de l'enfer le tourmenteront cruellement, parce qu'il les aura acquises et possédées d'une manière injuste.

*Secondement.* A cette heure, la mort me séparera avec violence de mes parents, de mes amis, de mes connaissances, de toutes personnes que j'aurai aimées de quelque amour que ce soit, licite ou illicite. Or, on n'abandonne pas sans douleur ce qu'on possède avec amour, et plus vif est l'amour, plus douloureuse est la sépa-

ration. Quelle peine éprouverai-je donc à me séparer de tant de personnes, de tant de choses auxquelles j'aurai attaché mon cœur. En proie à d'intolérables angoisses, je dirai avec le roi Agag : *Est-ce ainsi que tu me sépares de tout, mort cruelle* (I Rois, XV, 32) ? Est-il possible que je doive quitter des personnes que j'aime tant ! Eh quoi ! je ne les verrai plus ! je ne jouirai plus de leur présence ! O mort, de quelle amertume tu remplis mon âme ! Qu'il est triste d'abandonner ce que l'on était si heureux de posséder !

*Troisièmement.* A cette même heure, mon âme sera contrainte de se séparer de son corps avec lequel elle vivait dans une si étroite et si ancienne amitié. Par conséquent, elle devra se séparer aussi de ce monde et de toutes les choses qui s'y trouvent, sans espoir de n'en plus jamais jouir ni par la vue, ni par l'ouïe, ni par le goût, ni par le toucher. Or, si j'ai eu pour mon corps, pour la vie, pour les créatures visibles un amour désordonné, comment cette séparation pourra-t-elle se faire sans une violente douleur ? Nous savons en effet par expérience combien il en coûte de perdre richesses, honneur, réputation ; d'être banni de son pays, forcé de vivre loin des siens et avec des étrangers ; nous savons ce que l'on souffre à subir l'amputation d'un membre du corps ; or, tous ces maux se rencontrent dans la mort, et ils s'y rencontrent d'une manière d'autant plus navrante, que la mort nous ôte toute espérance de rentrer en possession des biens qu'elle nous a une fois ravés.

Après avoir médité sérieusement les vérités renfermées dans ces trois considérations, je rentrerai en moi-même, et j'examinerai si je suis exempt de tout amour désordonné pour les biens dont la mort doit me séparer. Si je découvre qu'il n'en est pas ainsi, je m'efforcerai de rompre cette attache au moyen des réflexions précédentes, et par la pratique de la mortification. Agir de la sorte, c'est mourir tout vivant ; c'est prévenir la mort pour ne la point sentir lorsqu'elle survient ; c'est imiter les religieux, qui abandonnent toute chose pour l'amour de JÉSUS-CHRIST. Afin d'obtenir la grâce d'un parfait détachement, je la demanderai instamment à Notre-Seigneur en lui disant :

- Dieu éternel, *en la main de qui sont les âmes des justes, Vous qui les protégez de manière que les tourments de la mort ne les atteignent pas* (Sag., III, 1), bannissez de mon âme l'amour désordonné de toutes les choses visibles, afin que je ne sente pas la douleur d'en être séparé.

- O mon âme, si tu veux t'exempter de ces trois mortels tourments, n'aime pas les choses que la mort peut te ravir : car si tu les possèdes sans amour, tu les quitteras sans regret.

Enfin, ces considérations me feront comprendre que c'est une folie incompréhensible d'offenser Dieu pour des choses que je dois quitter dans si peu de temps, et de compromettre par-là mon salut éternel.

Je me déterminerai donc courageusement à m'éloigner de toute personne, de toute chose qui m'exposerait à un semblable danger ; je mourrai à tout ce qui pourrait donner la mort à mon âme ; je me séparerai de tout ce qui pourrait me séparer de Dieu. C'est ce que Notre-Seigneur nous a conseillé de faire lorsqu'Il a dit : *Je suis venu apporter le glaive et la division sur la terre ; je suis venu séparer l'homme des personnes et des choses qui peuvent être un obstacle à son salut* (Matth., x, 34 ; Luc, XII, 51).

- O mon aimable Rédempteur, mettez-moi à la main le glaive de la mortification, afin que je me sépare de tout ce qui serait capable de me séparer de Vous ; faites que je meure à toute chose créée, afin de ne plus vivre que pour Vous seul, dans la suite des siècles.

### § 3. L'INCERTITUDE DE L'AVENIR.

Je considérerai, en troisième lieu, la frayeur extrême que me causera à ma dernière heure l'idée du compte exact que je devrai rendre à Dieu de toutes mes œuvres, et du jugement rigoureux que j'aurai prochainement à subir, sans que je puisse prévoir la sentence qui fixera mon sort.

*Premièrement.* Trois causes contribueront à m'inspirer une indécible crainte.

En premier lieu, le mal que j'aurai à redouter, est le plus grand de tous les maux, un mal éternel et sans remède, un mal qui me menacera de près.

En second lieu, la sentence qui sera prononcée, sera définitive, irrévocable, et elle s'exécutera sur-le-champ, sans aucune résistance possible.

En troisième lieu, l'issue de la cause ne pourra être que très douloureuse ; car je serai certain de m'être rendu coupable, mais je ne le serai pas d'avoir fait une véritable pénitence ; ma conscience m'accusera d'avoir offensé mon juge, et j'ignorerai si j'ai apaisé Son juste courroux. *Nul, en effet, ne sait s'il est digne de haine ou d'amour ; et bien que je ne trouve pas de faute en moi, je ne pourrai savoir si Dieu n'en trouvera pas* (Eccl., IX, 1 ; I Cor., IV, 4).

Pour toutes ces causes, j'éprouverai une crainte que je ne puis maintenant comprendre. Un homme a un procès d'où dépend sa fortune, son honneur, sa vie, qu'elle n'est pas son anxiété le jour où il attend la sentence ? Mais combien plus terrible sera mon effroi à l'approche du jour qui doit ou assurer mon salut, ou rendre ma condamnation irrévocable ! Si les hommes les plus saints ont coutume de trembler en ce moment, combien plus ne tremblerai-je pas, moi qui ne suis qu'un misérable pécheur !

*Secondement.* Cette terreur se trouvera encore augmentée par les artifices et les ruses du démon, qui, à cette heure, accourt pour nous tenter avec plus de furie, *car il ne lui reste que peu de temps* (Apoc., XII, 12). Aussi met-il tout en œuvre pour porter une âme au désespoir ; il aggrave à l'excès la malice du péché ; il exagère la rigueur de la justice divine. Il me dira qu'après avoir mal vécu, on ne saurait bien mourir ; qu'après avoir abusé de la divine miséricorde, on tombe entre les mains de la divine justice ; il me rappellera ces paroles de saint Pierre : *Si le juste est à peine sauvé, quel sera le sort de l'impie et du pécheur ?* (I Pierre, IV, 18) Et comme il est menteur et le père du mensonge ; comme il se plaît à inventer mille calomnies, il ne manquera pas si Dieu ne l'arrête et ne limite son pouvoir, de me reprocher, avec une apparence de vérité, des cri-

mes imaginaires, et de me représenter d'horribles fantômes, qui me jetteront dans le trouble, et seront pour moi un tourment, plus insupportable que les angoisses mêmes de la mort.

Telles sont les frayeurs dont mon âme sera saisie au moment de sortir de son corps, à moins que je ne profite du temps présent pour en prévenir les assauts redoutables. Pour cela, je rentrerai en moi-même, j'examinerai avec soin mon état intérieur, je verrai ce qui pourrait m'inquiéter davantage, dans le cas où je n'aurais plus qu'un moment à vivre, et je tâcherai d'y remédier aussitôt. Si je ne veux pas que la mort me surprenne dans l'état présent, il est juste que je m'empresse d'en sortir ; car il n'est ni permis ni sûr de vivre dans un état où l'on ne voudrait pas mourir.

Je terminerai cette méditation, en me représentant Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, attaché nu à la croix, sur le point de rendre le dernier soupir, et je Le supplierai avec ferveur, au nom de Sa mort, de m'accorder la grâce de bien mourir; je Le conjurerai de me délivrer du démon, s'il vient m'attaquer à ma mort comme il osa L'attaquer Lui-même, et de me donner assez de confiance pour que je puisse dire comme Lui : *Mon Père, Je remets Mon esprit entre Vos mains* (Luc, XXIII, 46).

Père miséricordieux, voilà que mon âme est sur le bord de mes lèvres, prête à m'échapper, et en danger de tomber dans les mains de ses ennemis ; recevez-la dans les Vôtres ; ne laissez point périr l'œuvre de Vos mains qui furent pour elle attachées à la croix. Je m'offre à imiter Votre pauvreté, Votre dénuement durant la vie, afin que Vous me receviez à la mort, et que Vous me conduisiez avec Vous, au séjour de Votre gloire. J'adresserai également des colloques à la bienheureuse Vierge, à mon ange gardien et à d'autres saints ; je les prierai de me protéger à l'heure suprême ; car il est bon de se ménager pendant la vie, les secours dont on aura besoin à la mort.

Nota. Je pourrai aussi, dans cette vue me servir d'une préparation à bien mourir qui se trouve dans la quatrième Partie, et qui est tirée de ce fit Notre-Seigneur sur la croix. Enfin, je tâcherai de profiter de ce qui est dit dans la cinquième Partie du glorieux trépas de Notre-Dame.



## JEUDI DE LA QUINQUAGESIME

### PARTIE IV - MÉDITATION XVII

DE LA CONTESTATION QUI S'ÉLEVA ENTRE LES APÔTRES SUR LA PRÉÉMINENCE, ET DE LA RÉPRIMANDE QUE LEUR ADRESSA LE SAUVEUR ; COMMENT ENSUITE IL PRÉDIT QU'ILS SERAIENT TOUS SCANDALISÉS CETTE NUIT MÊME A SON OCCASION, ET QUE PIERRE LE RENIERAIT TROIS FOIS.

#### § 1. - CONTESTATION SUR LA PRÉÉMINENCE :

JÉSUS-CHRIST PREND ET INSTRUIT SES APÔTRES.

*Premièrement.* Le Sauveur achevait à peine de prononcer ces paroles : *C'est maintenant que Je suis glorifié, et bientôt mon Père Me glorifiera*, qu'il s'éleva dans l'esprit des apôtres un mouvement d'ambition, suivi d'une contestation sur ce point : *lequel d'entre eux devait être regardé comme le plus grand* (Luc, XXII, 24). Cet exemple fait assez voir combien est vive et ardente la passion de l'honneur, et avec quelle promptitude elle éclate à la première occasion qui se présente. Il y a un moment, ils étaient plongés dans la tristesse, parce que leur maître leur avait dit que l'un d'eux devait Le trahir ; et maintenant ils ne pensent qu'à mettre en question lequel d'entre eux aura plus de crédit auprès de Lui et obtiendra plus d'honneur.

*Secondement.* JÉSUS arrête cette dispute et coupe le mal dans sa racine. D'abord, Il leur explique comment, à Son école, on doit se gouverner par des principes tout opposés à ceux du monde et des grands de la terre. Car voici une de Ses premières maximes. *Que celui qui est le plus grand parmi vous, devienne comme le plus petit ; et que celui qui commande, soit comme celui qui sert* (Luc, XXII, 26). Ainsi le divin Maître en usa-t-Il toujours à leur égard, Se faisant leur serviteur avec une étonnante humilité. Ensuite Il ajoute, pour les encourager : *C'est vous qui êtes toujours demeurés avec Moi dans Mes tentations et dans Mes tribulations. Continuez à Me suivre dans cette voie, et cessez d'ambitionner les premières places : car Je vous prépare et Je vous laisse par testament le royaume céleste, comme Mon*

*Père me l'a préparé* (Luc, XXII, 28-29). Ce qui signifie : Ma volonté est que vous entriez dans Mon royaume par les humiliations et les souffrances, comme J'y entrerais Moi-même.

- J'accepte, ô doux JÉSUS, le royaume que Vous me promettez en héritage ; je l'accepte avec la condition par Vous apposée, de persévérer jusqu'à la fin dans les travaux pour Votre service. Mais accordez-moi, Seigneur, la grâce de la persévérance, afin que je ne perde pas ma couronne.

Je conclurai de cette doctrine que, s'il m'arrive d'entrer en contestation avec mes frères, ce doit être non pour obtenir la première place, mais la dernière. Volontiers je me regarderai comme le plus petit de tous ; je me soumettrai volontiers à tous : c'est le moyen assuré d'être le plus grand dans le royaume de JÉSUS-CHRIST.

## § 2. PRÉDICTION DU SCANDALE QUI CAUSERA LA DISPERSION DES APÔTRES, ET DU TRIPLE RENONCEMENT DE PIERRE.

*Premièrement.* Je considérerai comment Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST fit à Ses apôtres une autre prédiction qui les remplit de tristesse. *Cette nuit même*, leur dit-il, *vous serez tous scandalisés à Mon sujet; car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées. Mais après que Je serai ressuscité, Je vous précéderai en Galilée* (Matth., XXVI, 31-32 ; Marc, XIV, 27 ; Zachar., XIII, 7). C'est-à-dire : Vous que J'ai tant aimés, et à qui J'ai fait tant de faveurs, vous serez scandalisés à la vue de ce qui doit M'arriver cette nuit. Vous M'abandonnerez, vous ne croirez plus en Moi, ou du moins votre foi sera bien chancelante. Toutefois, ne perdez pas courage ; car Je ressusciterai, et Je vous réunirai autour de Moi en Galilée. Il leur parle de la sorte, d'abord pour les humilier et pour rabattre les fumées de leur ambition, en les avertissant de la faiblesse et de la lâcheté dont ils donneront bientôt la preuve ; puis aussi pour les prémunir contre le découragement et le désespoir auxquels pourrait les conduire la considération de leur chute, en leur promettant qu'Il les visitera de nouveau.

Ces paroles du Sauveur renferment une double instruction,

dont voici la pratique. Je vivrai dans une continuelle défiance de moi-même, ne me scandalisant de rien, et demeurant constamment attaché à JÉSUS-CHRIST. Eussé-je le malheur de L'abandonner, je ne désespérerai jamais de Sa miséricorde, puisqu'Il se montre si bon et si disposé à me recevoir.

*Secondement.* Pierre répondit à JÉSUS : *Quand tous se scandaliseraient à cause de Vous, moi je ne me scandaliserai point. Je suis prêt à aller avec Vous, et en prison et à la mort* (Matth., XXVI, 33 ; Marc, XIV, 29 ; Luc, XXII, 33 ; Jean, XII, 37).

Cette réponse nous montre avec évidence que la ferveur sans l'humilité est une source de fautes. Saint Pierre en commet trois. La première est de contredire JÉSUS-CHRIST et de ne pas ajouter foi à ce qu'Il a dit. La seconde, de s'estimer plus courageux que les autres et de se référer à eux. La troisième, de présumer de ses forces et de se vanter de faire plus qu'il ne peut.

Le mauvais exemple de Pierre entraîna les autres apôtres. Craignant de mériter le reproche de lâcheté, ils protestèrent tous qu'ils étaient prêts à suivre leur maître jusqu'à la mort (Matth., XXI, 35 ; Marc, XIV, 31). S'ils eussent fait cette protestation avec l'humilité convenable priant Notre-Seigneur de venir en aide à leur faiblesse, leur conduite eût été louable ; mais, comme cette promesse de fidélité naissait de la présomption, le Sauveur ne l'eut point pour agréable. Il aurait pu, au contraire, leur dire justement avec Jérémie : *J'ai entendu l'orgueil de Moab ; il est sans mesure. Je connais sa présomption, Je sais que sa force ne répond pas à sa vanité. Il a entrepris plus qu'il ne peut,* et il ne fera pas même le peu qui est en son pouvoir (Jérémie, XLVIII, 29-30). Ces paroles devaient se vérifier et se vérifièrent à la lettre dans les apôtres.

JÉSUS néanmoins laissant les autres, Se tourna vers Pierre, et lui dit : *Je te déclare que cette nuit, avant que le coq chante, tu Me renieras trois fois* (Matth., XXVI, 34 ; Marc, XI, 30 ; Luc, XXII, 34 ; Jean, XIII, 38). Comme il disait : *Toi qui présumes de tes forces plus que les autres, cette nuit tu te scandaliseras plus qu'aucun d'eux, car tu Me renieras jusqu'à trois fois.* On peut croire que Notre-Seigneur

permet ces trois renoncements de Pierre, en punition des trois fautes qu'il commit dans sa réponse indiscrète et pleine de vanité, comme nous le verrons plus bas (Méditation XXVIII, § III).

J'apprendrai de là à me conserver dans une basse opinion de moi-même et à ne me préférer à personne ; à me défier toujours de mes forces, suppliant humblement mon Sauveur de ne m'abandonner jamais. Ma faiblesse, hélas ! est si grande que, quand nul autre ne se scandaliserait, je me scandaliserais seul, si Sa grâce ne me fortifiait.

- Voyez, mon Dieu, combien je suis faible, et ayez compassion de moi ; car, si Vous ne me soutenez de Votre main, je ferai autant de chutes que je rencontrerai d'occasions de scandale.

### § 3. - TROIS AVIS DE JÉSUS À SAINT PIERRE.

Je considérerai, en troisième lieu, quels autres avis JÉSUS-CHRIST donna à saint Pierre, et, en sa personne, à tous les apôtres. *Simon, Simon*, lui dit-il, *voilà que Satan a désiré et demandé de vous passer tous au crible comme le froment. Mais J'ai prié pour toi, en particulier, afin que ta foi ne défaille point : et toi quand tu seras converti prends soin d'affermir tes frères* (Luc, XXII, 31-32). Ces paroles renferment trois avis importants.

*Premièrement.* Le Sauveur avertit saint Pierre que Satan, Son adversaire, a demandé la permission de le tenter, lui et les autres apôtres. Sans cela, il n'en aurait pas le pouvoir : comme il n'aurait pu, sans une permission d'en haut, ni tenter Job, ni même entrer dans les pourceaux, ou leur nuire en aucune manière. Le Seigneur lui a donné cette permission, parce qu'Il l'a jugé convenable. Car, bien que cet esprit de ténèbres n'ait d'autre dessein que de troubler et de disperser les premiers prédicateurs de l'Évangile, comme un homme qui crible le blé sans faire attention où il tombe, Dieu se propose de faire tourner cette tentation à leur profit. Il veut par-là les rendre plus humbles à l'avenir, et aussi nets que le froment, quand le crible en a séparé l'ivraie et la paille.

Cette pensée doit être pour moi un motif de solide consolation, lorsque je suis tenté. Je puis alors me représenter la tentation



## TABLE DES MATIÈRES

MERCREDI DES CENDRES.....	3
MÉDITATIONS SUR LES FINS DERNIÈRES DE L'HOMME, PROPRES À NOUS INSPIRER L'HORREUR DU PÉCHÉ.....	3
JEUDI DE LA QUINQUAGESIME.....	17
VENDREDI DE LA QUINQUAGÈSIME.....	22
SAMEDI DE LA QUINQUAGÈSIME.....	36
PREMIER DIMANCHE DE CÂRÈME.....	43
LUNDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME.....	55
MARDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME.....	66
MERCREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME.....	76
JEUDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME.....	84
VENDREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME.....	88
SAMEDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME.....	97
DEUXIÈME DIMANCHE DE CARÊME.....	103
LUNDI DE LA DEUXIÈME SEMAINE DE CARÊME.....	116
MARDI DE LA DEUXIÈME SEMAINE DE CARÊME.....	124
MERCREDI DE LA DEUXIÈME SEMAINE DE CARÊME.....	128
JEUDI DE LA DEUXIÈME SEMAINE DE CARÊME.....	137
VENDREDI DE LA DEUXIÈME SEMAINE DE CARÊME.....	143
SAMEDI DE LA DEUXIÈME SEMAINE DE CARÊME.....	153
RÉPÉTITION DES DEUX MÉDITATIONS PRÉCÉDENTES TROISIÈME DIMANCHE DE CARÊME.....	153
TROISIÈME DIMANCHE DE CARÊME.....	154
LUNDI DE LA TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME.....	161
MARDI DE LA TROISIÈME SEMAINE DE CAREME.....	168
MERCREDI DE LA TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME.....	175
JEUDI DE LA TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME.....	182
VENDREDI DE LA TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME.....	188
SAMEDI DE LA TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME.....	197